



Paris, le 18 novembre 2019

## Communiqué de presse

### REMISE AU GOUVERNEMENT DU PLAN STRATEGIQUE DE LA FILIERE BETTERAVE SUCRE BIOENERGIES

#### « Conforter la France comme leader européen »

Dans un contexte de crise sévère pour notre secteur, l'AIBS (Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre) a organisé une large concertation pour élaborer un plan stratégique permettant à la filière de se redonner des perspectives à moyen et long terme. Cet ambitieux Plan stratégique « Betteraves-Sucre-Bioénergies » vient d'être remis au Ministre de l'Agriculture et à la Secrétaire d'Etat à l'Industrie. Il appelle un fort volontarisme des pouvoirs publics pour accompagner l'ambition d'une filière créatrice de valeur dans nos territoires.

Ce Plan, décliné en 52 mesures concrètes, est construit autour de 5 grands objectifs :

- **Renforcer la compétitivité de la culture de betterave** en favorisant la triple performance économique, sociale et environnementale,
- **Consolider la compétitivité de l'industrie** sucrière dans les territoires,
- **Diversifier les valorisations** et exploiter le potentiel de la betterave dans le cadre de la bioéconomie,
- **Renforcer le positionnement de la production française** dans les échanges internationaux en optimisant la logistique et en garantissant une équité concurrentielle,
- **Valoriser nos produits, nos pratiques et nos métiers** dans le cadre d'une filière d'excellence.

Fort des atouts économiques, humains et environnementaux de la filière, ce Plan a pour but de redonner des marges de compétitivité et de développement autour d'une ambition commune : retrouver un leadership européen légitime avec un excédent sectoriel de plus de 1,5 Milliard d'€.

Il s'inscrit en cohérence avec le futur Pacte productif, annoncé par le Président de la République, et s'articule autour de grandes thématiques : consommation raisonnée de sucre, appui à l'investissement et à l'innovation, réponse aux attentes sociétales (sucre de betterave biologique, HVE ...), promotion de nouveaux débouchés (bioéthanol, méthanisation ou chimie du végétal).

L'avenir de ce plan ambitieux dépend également de la capacité des pouvoirs publics à accompagner la filière dans la mise en œuvre de ces objectifs. Il est notamment urgent de garantir la pleine cohérence des actions au niveau communautaire, national et régional, et ainsi de rétablir des conditions de concurrence équitables par rapport à nos partenaires commerciaux européens et mondiaux.

La filière demande à présent l'ouverture des discussions avec les Ministères concernés afin de mettre en œuvre concrètement le plan stratégique et doter la filière d'une meilleure résilience dans un contexte post quotas plus difficile.